



Ecole

NOTRE-DAME DE LIESSE *maternelle primaire*

SKOL ITRON-VARIA A LID



Ce document propose un cadre éducatif. Il n'a évidemment aucune valeur « juridique ».
Le règlement intérieur de l'établissement est disponible à l'adresse suivante : <http://liesse.fr/autres/reglement.pdf>

Règlement de l'école :

Pour que l'année scolaire se passe bien pour moi et mes camarades, je dois appliquer les points suivants :

- Je suis poli. Je dis bonjour, au revoir, s'il vous plaît, merci...
- Je suis responsable de mes paroles et de mes actes.
- J'arrive toujours à l'heure à l'école.
- Je respecte les adultes.
- Je respecte mes camarades et je suis attentif à tous.
- Je laisse propres les lieux que je fréquente : particulièrement les toilettes. Je tire la chasse-d'eau, j'utilise raisonnablement le papier et je ferme les robinets.
- Je mets mes papiers dans les poubelles en classe et dans la cour.
- Je respecte le matériel.
- Sur la cour, je respecte les limites et les plantations. Je respecte les jeux de mes camarades.
- S'il y a un problème sur la cour, je m'adresse aux personnes qui surveillent.
- Je ne reste pas et je ne retourne pas dans le bâtiment en dehors des heures de classe.
- Quand la cloche sonne et que la récréation est terminée, je me range aussitôt à l'endroit prévu et je reste calme.
- Je n'apporte pas de ballon ni de collections de cartes ni de jouets à l'école. Je peux cependant apporter des billes, des cordes à sauter ou des élastiques.
- A 11h50 et 16h30, je ne reste jamais dans les couloirs. Je ne quitte la cour qu'après autorisation d'un enseignant.

Signature de l'élève :

Signature des parents :